



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/2002/8
24 juin 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports
(Quinzième session, 2-4 septembre 2002,
point 12 a de l'ordre du jour)

**SYSTÈME EUROPÉEN COHÉRENT D'INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORT INTERNATIONAL**

Développement d'infrastructures de transport international

Note du secrétariat

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports et le Comité des transports intérieurs, lors de leurs sixième et cinquante-sixième sessions, respectivement, ont examiné le point suivant: «Méthode que pourrait utiliser la Commission économique pour l'Europe pour établir un système européen cohérent d'infrastructures de transport international» (TRANS/WP.5/12, par. 45 à 47 et ECE/TRANS/103, par. 47 à 49). En raison de la nécessité d'assurer une plus grande cohérence entre les divers réseaux internationaux de transports – routier, ferroviaire, combiné et fluvial – établis par les accords AGC, AGTC, AGN et AGR, et compte tenu des travaux effectués dans le cadre des projets TEM et TER, le Comité a approuvé la décision du Groupe de travail de produire chaque année un document indiquant les modifications apportées à ces réseaux ainsi que l'état d'avancement des différents projets.

Conformément aux décisions précédemment mentionnées, le Groupe de travail a décidé, à sa huitième session, qu'il devrait être établi, pour sa session suivante, un document sur un système européen cohérent d'infrastructures de transport international afin de poursuivre les discussions sur l'amélioration de la cohérence entre réseaux d'infrastructures de transport (TRANS/WP.5/18, par. 76). Tenant compte de cette décision et de celles prises par le Groupe de travail à ses treizième (TRANS/WP.5/28, par. 39 et 40) et quatorzième sessions (TRANS/WP.5/30, par. 51 et 52), le secrétariat a établi une note dans laquelle il présente une liste actualisée des dernières modifications apportées aux réseaux de transport AGR, AGN, AGC et AGTC, approuvées par le SC.1, le SC.2, le SC.3 et le WP.24 à leurs dernières sessions, ainsi que sur les faits récents se rapportant aux projets TEM et TER.

1. MODIFICATIONS APPORTÉES AUX RÉSEAUX DE TRANSPORT DE L'AGC, DE L'AGTC, DE L'AGN ET DE L'AGR

1.1 Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC)

À sa cinquante-cinquième session (16-18 octobre 2001), le Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2) a approuvé la version mise à jour de l'annexe I de l'AGC, telle qu'elle figure dans le document (TRANS/SC.2/2001/16).

1.2 Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC)

Aucune modification n'a été apportée au réseau AGTC depuis la dernière session du Groupe de travail.

1.3 Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN)

Aucune modification n'a été apportée au réseau AGN depuis la dernière session du Groupe de travail.

1.4 Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)

À sa quatre-vingt-quinzième session (16-19 octobre 2001), le Groupe de travail des transports routiers (SC.1) a adopté les amendements suivants à l'annexe I de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR):

FÉDÉRATION DE RUSSIE

A. Routes principales

1) Orientation ouest-est

b) Routes intermédiaires

Route E 22 – Prolongement de Nizhny Novgorod jusqu'à Ishim

Nouvelle désignation générale:

E 22: Holyhead – Chester – Warrington – Manchester – Leeds – Doncaster –
Immingham ... Amsterdam – Gronningen – Oldenburg – Bremen – Hamburg –
Lübeck – Rostock – Stralsund – Sassnitz ... Trelleborg – Malmö – Kalmar –
Norköping ... Ventspils – Riga – Rezekne – Velikie Luki – Moskva – Vladimir –
Nizhny Novgorod – Kazan – Elabuga – Perm – Ekaterinburg – Tyumen – Ishim

B. Routes d'embranchement, de rocade ou de liaison

Nouvelle route E de Elabuga à Ufa

Désignation générale:

E 017: Elabuga – Ufa

2. PROJETS TEM ET TER

2.1 Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)

Aucune modification n'a été apportée au réseau TEM depuis juin 2000. Cependant, du fait que, dans l'intervalle, on a ouvert à la circulation de nouvelles sections d'autoroutes et créé de nouvelles rocales sur les corridors TEM (routes existantes à remplacer ultérieurement par des autoroutes), la longueur totale du réseau TEM au 1^{er} janvier 2002 atteignait 23 858 km, dont 7 467 km d'autoroutes en service et 975 km d'autoroutes en construction.

2.2 Projet de chemin de fer transeuropéen (TER)

Aucune modification n'a été apportée au réseau TER depuis la dernière session du Groupe de travail.
